

COMPTE RENDU COMITE DE PILOTAGE DU 8 NOVEMBRE 2018 **Site Natura 2000 FR9310075 ZPS - « Massif du Petit-Luberon »**

Organisé conjointement et à la suite du COPIL de la ZSC FR 9801585 « massif du Luberon »

Maison du PNR Luberon - Apt - Début : 11h15 - Fin : 12h30

Présents

NOM	Qualité
J. COMBE	Maire de Mérindol, Vice-présidente commission environnement communauté d'agglomération Luberon-Monts de Vaucluse
N. GIRARD	Maire des Taillades
R. CICERO	1er adjoint mairie d'Auribeau
JL. BOQUIS	Mairie de Maubec
G. MARTIN	Maire de Sivergues
C. ROSSI	Conseillère municipale - Mairie de Ménerbes
F. YERNAUX	Cyclotourisme de Vaucluse
C. PONCHON	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) PACA
J. DULAC	Office National des Forêts
J. GUYOT	Office National des Forêts
P. DURET	FFM Escalade
R. GUILLAUME	Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) 84
C. LAFOLIE	DDT 84
A. SALVAUDON	Coordinatrice Natura 2000 du Parc naturel régional du Luberon (PNRL)
S. BOURLON	Chargée d'études Natura 2000 du PNRL animatrice ZSC Massif du Luberon
J. BAUDAT- FRANCESCHI	Chargé d'études Faune et Natura 2000 du PNRL

Excusés

F. ALBALAT	Groupe Chiroptères de Provence
L. GALPIN.	Directrice du PNRL
MP JULIEN.	Vaucluse Provence Attractivité
C. TARDIEU	Rapporteur scientifique CSRPN - CEN PACA
M. LE BARON	AFB. Service de Vaucluse
A.C. REUS	Mairie de Cucuron
G. MAGNE	Maire de Saint Saturnin lès Apt
R. MUSELIER.	Président du Conseil Régional PACA
C. TOUTAIN	Bureau Environnement - Conseil Départemental de Vaucluse
M. TOUTCHKOV.	Office National des Forêts
V. SIBE	Chambre d'Agriculture Vaucluse

Réunion des collectivités :

Mme Christine LAFOLIE de la DDT 84 présente l'historique de l'animation du site, et anime la réunion des collectivités, qui doit procéder au vote pour le renouvellement de la structure animatrice pour les 3 prochaines années (2019-2022), et l'élection du Président du COPIL. Le Parc naturel régional du Luberon est reconduit dans sa fonction de structure animatrice du site Natura 2000. Mme Jacqueline COMBE, seule candidate, est réélue à la présidence du comité de pilotage. Elle ouvre la séance à 11h15 en accueillant les membres du comité de pilotage, remercie les personnes présentes, et souligne l'engagement de l'animateur pour la mise en œuvre des actions de la ZPS.

COPIL :

Le COPIL a pour objet de présenter le bilan de l'année d'animation 2018 du site Natura 2000 ainsi que les perspectives pour les trois prochaines années d'animation, et d'échanger avec les différents acteurs concernant la gestion.

Julien BAUDAT-FRANCESCHI, chargé d'études Faune du Parc et animateur du site Natura 2000 Zone de Protection Spéciale « Massif du Petit-Luberon », rappelle synthétiquement les éléments du DOCOB (enjeux, objectifs, actions) et présente le bilan d'animation 2018 par types de missions (*cf.* document de bilan 2018) et les perspectives pour la prochaine période d'animation (*cf. diaporama joint au présent compte rendu*).

GESTION CONTRACTUALISATION

Le contrat pour refaire les clôtures de deux placettes de soutien alimentaire au Vautour percnoptère (communes de Lauris et Puget) est en cours de réalisation. Les travaux seront achevés avant mars 2019 (retour des vautours de migration). Un contrat pour restaurer les autres placettes est à l'étude et devrait être déposé en février 2019.

Sur les 9 placettes du réseau géré par le Parc, seules 8 ont été approvisionnées en 2018 car une a brûlé en juillet 2017 (incendie de La Bastidonne - Mirabeau). 14,5 T de déchets de boucherie ont été déposés et recyclés naturellement entre mars et août, quantité similaire à la saison 2017.

La DDCSPP du Vaucluse (services vétérinaires) a effectué en août 2018 avec l'animateur une visite terrain des placettes dans le cadre de la mise à jour de l'arrêté d'agrément du dispositif.

Dans le cadre de la recherche d'autres financements, l'animateur a monté un projet interparcs régionaux de PACA sur le Vautour percnoptère, dont le financement a été confirmé en 2018 par l'Agence Française de la Biodiversité. Le projet est sur trois ans et vise à renforcer les actions de suivis des couples nicheurs, de recherche de nouveaux couples et de création de placettes de soutien alimentaire. Chaque PNR agit en fonction du contexte de son territoire, mais les méthodes d'action sont harmonisées entre Parcs.

EVALUATION DES INCIDENCES

Les principaux dossiers suivis en 2018 concernent la prise en compte du Circaète Jean-le-Blanc dans les travaux forestiers en forêts domaniales et communales soumises (ONF), ainsi que le suivi de ceux réalisés pour l'entretien des pistes DFCI (SMDVF).

En 2018, sept épreuves sportives ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence simplifiée.

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Comme chaque année, le PNRL a recruté un volontaire service civique en appui de l'animateur, en particulier pour la mise en œuvre du programme Vautour percnoptère (suivi d'un couple nicheur, approvisionnement des placettes, suivi des placettes par pièges-photos).

Les résultats des suivis sont présentés en séance : 4 couples reproducteurs de Vautour percnoptère ont produit 4 jeunes en 2018 (sachant qu'un couple a échoué, et qu'un couple a produit 2 jeunes à l'envol). Le couple d'Aigle de Bonelli a produit un jeune à l'envol.

C. Ponchon (CEN PACA) informe le COPIL qu'un second couple d'Aigle de Bonelli est apparemment en cours d'installation dans la ZPS, dans la réserve biologique de l'ONF, qui en assure le suivi. Pas de reproduction en 2018, mais elle est probable dans un avenir proche (2019 ou 2020).

L'animateur informe qu'en 2018, l'intégralité des pièges-photos dédiés au suivi des placettes a été définitivement mise hors d'usage par les pluies de printemps. Le Parc n'a pas été en mesure de remplacer ce matériel en cours de saison faute de budget mobilisable immédiatement. Mais cela sera réalisé avant mars 2019 et le retour des vautours.

La recherche du Traquet oreillard a une nouvelle fois été infructueuse. L'espèce a disparu des secteurs où elle était répertoriée dans la base de données du Parc.

Le suivi de la zone incendiée du St Sépulcre (incendie de juillet 2017) a été réalisé et les premiers résultats sont présentés en séance. 2018 est à considérer comme une année de mise en place du protocole, en particulier car les travaux d'exploitation des bois brûlés ont eu lieu durant toute la saison printemps-été. La présence d'engins à travers la zone d'étude au moment des écoutes matinales ne peut qu'influencer la distribution des oiseaux et la détection des espèces. 32 espèces ont été détectées pour cette première année.

INFORMATION COMMUNICATION SENSIBILISATION

Le PNRL est en train de réaliser une exposition sur les rapaces du Luberon, qui abordera le cas de plusieurs espèces de la ZPS.

En 2018, le PNRL a mis en place en interne une veille sur le Géocaching, afin d'être attentif à la localisation des nouvelles caches au sein de la ZPS, et de tâcher tant que faire se peut d'éviter toute implantation à proximité de sites sensibles pour l'avifaune.

GOUVERNANCE RESEAU

La participation de l'animateur à des évènements et actions en réseau est présentée via un tableau.

Il informe le COPIL que le dossier de la ZPS fera l'objet d'un contrôle financier par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), le vendredi 9 novembre à la maison du parc.

SYNTHESE ANIMATION

Le diagramme présentant la part du temps de travail de l'animateur en fonction des types de tâches est présenté et commenté (voir PowerPoint de la séance ; lien internet ci-dessous).

OBJECTIFS 2019-2022

Au-delà de la poursuite des actions en cours, les principales perspectives pour la nouvelle période d'animation 2019-2022 sont :

La mise en œuvre du projet AFB, qui permettra notamment de renforcer le réseau de placettes dans les territoires situés dans les domaines vitaux des couples de percnoptère mais hors du périmètre N2000. Une approche « placette éleveurs » sera recherchée, en cherchant à cibler des secteurs avec une présence continue des troupeaux, ce qui ne sera pas facile.

Le déploiement des panneaux rappelant l'existence d'un APPB, action incluse dans la période d'animation en cours, sera effectif avant mai 2019. L'action aurait dû être réalisée plus tôt et l'animateur présente ses excuses au COPIL pour ce retard.

Le suivi écologique de la zone incendiée du St Sépulcre va se poursuivre sur le long terme.

Un objectif de réévaluation des enjeux du DOCOB est affiché pour 2022. Une étude sur les passereaux sera réalisée en 2020, via un appel d'offre pour sélectionner une maîtrise d'œuvre. L'animateur s'attachera à réaliser la mise à jour des enjeux pour les autres espèces non passereaux.

Le principal point de vigilance sera sur le projet de création d'une vélo-route sur le Petit-Luberon, à partir de la réfection de l'actuelle route sommitale qui part de la forêt des Cèdres et descend jusqu'à Cheval-Blanc par Vidauque côté Nord et le Trou du rat côté Sud. L'animateur insiste sur l'augmentation de la fréquentation humaine du massif qui va nécessairement en découler, comme cela a été constaté lors de la création de la vélo-route du Calavon. La proximité des grandes agglomérations, en particulier Aix-Marseille et Avignon, fait que le massif du Petit-Luberon devient peu à peu une zone quasi « péri-urbaine », avec une forte demande sociale d'en faire un espace de loisirs en plein air.

Une discussion a lieu sur ce projet entre les membres du COPIL, qui s'accordent à souligner l'importance de parvenir à un projet qui respecte tout à la fois les enjeux biodiversité, les usages actuels et l'ambition de développer de l'écotourisme à vélo dans le massif.

L'animateur insiste sur l'importance d'intégrer ce projet dans une logique de gestion plus globale du massif, et de réaliser une étude d'incidence N2000. Il sera particulièrement vigilant au respect des Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) délimitées dans le cadre du plan national d'action Vautour percnoptère, et ayant vocation à rester des zones de quiétudes pour permettre la nidification de l'espèce. Une protection réglementaire pour interdire la fréquentation durant la période de nidification dans certains vallons abritant des nids de grands rapaces, paraîtrait la solution idéale, en anticipation de l'augmentation à venir. L'éventualité de création de descentes sportives sur le flanc Nord du massif est aussi préoccupante, en lien avec le développement des vélos électriques, y compris tout-terrains.

La DDT 84 souligne la possibilité d'une étude d'incidence Natura 2000 au titre de la mesure balais, qui peut porter sur la partie travaux et sur la partie augmentation de la fréquentation du massif.

Sophie Bourlon informe que le PNRL a assisté à une première réunion de présentation de ce projet piloté par le Département, et qu'un groupe de travail doit être installé, auquel participeront les deux animateurs Natura 2000 du massif (ZSC et ZPS). Guillaume Robert de la FDC 84 indique avoir aussi participé à cette réunion, et que le dossier est suivi par la fédération.

Le COPIL s'achève à 12h30

La présentation faite en comité de pilotage, ainsi que le bilan d'animation et le présent CR du COPIL, seront disponibles très prochainement sur le site du Parc
<https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/>